

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

PLF 2022 : arrimer les projets d'investissement au PAT

G.R.M
Libreville/Gabon

Le processus d'élaboration du projet de loi de finances (LFP) 2022 a débuté jeudi dernier avec l'ouverture des conférences budgétaires. D'entrée de jeu, le ministre du Budget et des Comptes publics, Sosthène Ossoungou Ndibangoye, a indiqué les critères d'éligibilité des projets. "Les projets matures seront principalement inscrits dans le PLF 2022", a-t-il dit. Jusqu'au 12 août prochain, les ministères sectoriels exposeront leurs besoins en tenant également compte de ce qui a été fait au cours de l'exercice précédent. En attendant la phase technique qui verra les techniciens aller au fond des dossiers, l'ouverture des dites conférences budgétaires a été marquée par des échanges stratégiques. Ce qui a donné l'occasion au ministre de rappeler le contexte des discussions engagées. "Les échanges s'articuleront autour de trois

pivots du Plan d'accélération de la transformation (PAT), à savoir le pivot économique, le pivot social et le pivot transverse. Ceux-ci comptent 12 batailles clés à mettre en œuvre dans ce cadre", a-t-il informé. Soulignant que "ces pivots consistent à porter les secteurs de croissance, créer les conditions d'un nouveau pacte social fondé sur la préservation des filets sociaux, mettre à niveau les catalyseurs des infrastructures, améliorer le climat des affaires et assainir les finances publiques". L'autre particularité de ces conférences budgétaires, est qu'elles portent essentiellement sur l'investissement et la démarche de la performance. "Pour garantir le succès des investissements à prendre en compte dans le PLF 2022, des règles doivent être observées. La première est de sélectionner des projets matures ayant fait l'objet d'études pour garantir leur exécution", a indiqué le ministre du Budget et des Comptes publics. Lequel



Photo: DR
Le ministre du Budget et des Comptes publics, Sosthène Ossoungou Ndibangoye.

a fait directement allusion aux projets dont le processus de mise en œuvre est maîtrisé afin d'atteindre les objectifs fixés. Lesdits projets devraient être prêts à être matérialisés dans des conditions garantissant l'absence

d'écueils prévisibles, mais aussi l'anticipation de l'impact après réalisation. Le ministre a évoqué une deuxième règle consistant à solliciter les études pour les projets non matures, et une troisième règle pour arrimer

les projets d'investissement au PAT. Insistant sur le fait qu'avant tout investissement, il doit avoir des études permettant d'inscrire la dépense et de faciliter ultérieurement les appels d'offres.

Environnement: restaurer et protéger les mangroves

Libreville/Gabon
GMNN

L'ÉCOSYSTÈME des mangroves contribue fortement au bien-être, à la sécurité alimentaire et à la protection des communautés côtières du monde entier. C'est conscient de cela que le ministère des Eaux et Forêts en charge de l'Environnement a organisé jeudi dernier à Libreville des activités liées à la préservation des mangroves. Il était question de sensibilisation à la protection des mangroves, de restauration de la mangrove de Mindoube-Shanghai et d'une conférence-débat tenue au siège du ministère. " 100 000 hectares

de mangroves disparaissent chaque année dans le monde, en raison de l'activité humaine. Notre pays est également touché comme en témoignent les sites de Mindoube. Ces écosystèmes de mangrove constituent l'exemple parfait de la coexistence conflictuelle entre l'homme et la nature. À ce titre, il est indispensable d'insister sur la nécessité de préserver ces espaces ", a déclaré le secrétaire général adjoint du ministère des Eaux et Forêts, M. Obame Nguema. Les participants à ces activités ont procédé à la plantation d'arbres aux abords d'une mangrove, victime de dévastation par les activités humaines.

Préservation du kévazingo : pour une implication effective des acteurs non étatiques

AEE
Libreville/Gabon

DANS le cadre de la fin de la mise en œuvre du projet " Renforcement des capacités pour une implication effective des acteurs non étatiques dans la préservation du kévazingo ", l'ONG Brainforest vient d'organiser un atelier de clôture dudit projet à Libreville. En présence de l'Union européenne, le ministère des Eaux et Forêts, la société civile et les observateurs communautaires. Les objectifs de cette rencontre, contribuer à une application efficace de la CITES pour une gestion durable du Kévazingo dans les provinces du Woleu-Ntem et de l'Ogooué-Ivindo, à travers l'implication des acteurs non étatiques. Et contribuer à l'amélioration du cadre réglementaire de la gestion de cette essence. Ce projet mis en œuvre par Brainforest depuis



Photo: Abel Eyeghe
Photo de famille des participants.

août 2020 s'inscrit dans le cadre du Programme FAO-UE FLEGT financé par l'Union européenne par le truchement de la FAO. Le Programme soutient la mise en œuvre du Plan d'action FLEGT en améliorant la gouvernance forestière, en apportant une assistance technique et le renforcement des capacités par le biais du financement des projets dans les pays éligibles. Au cours des échanges, les experts des Eaux et Forêts ont présenté la politique forestière du gouvernement assise sur

deux piliers : l'augmentation de la production et la valeur ajoutée et la conservation des ressources naturelles et des écosystèmes. Ils ont ensuite informé l'assistance de la prise d'un texte par le ministre des Eaux et Forêts pour le contrôle de la légalité et la traçabilité et donné, enfin, des précisions sur l'opération de récupération des bois abandonnés, conformément à l'esprit de la note circulaire N° 083 MEFMEPCPAT/SG/DGF/DEPRC du 9 juillet 2020.